



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



La protection du
patrimoine culturel
subaquatique

15 janvier 2016
Original anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE**

CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

Réunion d'échange à l'occasion du 15e anniversaire de la Convention de 2001

**Paris, siège de l'UNESCO
9 mai 2016, Salle II**

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la Réunion d'échange sur la Convention de 2001, qui se tiendra le 9 mai 2016.

Ordre du jour provisoire

| | |
|----------------|--|
| 10 h 00 | Ouverture <ul style="list-style-type: none">• Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO• Alejandro Palma Cerna, Honduras, Président de la Conférence des États parties à la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique |
| 10 h 30 | Interventions (<i>Durée 10 minutes par orateur</i>) <ul style="list-style-type: none">• Aperçu de points relatifs à la ratification et la mise en œuvre de la Convention de 2001, <i>Ulrike Guerin, Secrétariat de la Convention de 2001, UNESCO</i>• Résultats des missions d'urgence du Conseil consultatif scientifique et technique :<ul style="list-style-type: none">▪ Mission de Madagascar (sites d'épaves de la baie de Sainte-Marie), <i>Michel L'Hour, chef de mission du Conseil consultatif, France</i>▪ Mission de Panama (site d'épave du <i>San José</i>), <i>Xavier Nieto Prieto, chef de mission du Conseil consultatif, Espagne</i>• Le projet « Patrimoine, vecteur de paix et de réconciliation » relatif au patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale, <i>Dirk Timmermans, Belgique</i>• Le patrimoine culturel subaquatique et son importance pour la compréhension de l'augmentation du niveau de la mer et du changement climatique, <i>Garry Momber, Maritime Archaeology Trust, Royaume-Uni</i>• Synergies entre les conventions de l'UNESCO relatives à la culture et comment la collaboration peut contribuer à la mise en œuvre et à la promotion de la Convention de 2001, <i>Mechtild Rössler, DIR/CLT/HER</i> |
| 12 h 30 | Débat animé par Mechtild Rössler, <i>DIR/CLT/HER</i> |